

Mékinac

MRC amie des enfants

Bourse d'accessibilité

La MRC Mékinac est fière d'être pionnière et d'être 100 % Amie des enfants et de s'engager dans des actions concrètes pour le mieux-être et le développement de nos enfants, qui représentent notre relève.

Nous croyons fermement en l'importance de fournir à tous les enfants de la région une chance égale de participer à des expériences enrichissantes et stimulantes, et ce, peu importe leur situation. Un collectif de partenaires autour de la MRC de Mékinac est d'ailleurs engagé et s'implique pour renforcer et soutenir cette initiative.

Ce projet vise quoi ?

La mise sur pied d'un « fonds » qui permettra d'offrir des bourses d'accessibilité pour favoriser l'accès à une activité sportive, culturelle ou à un loisir aux jeunes de Mékinac.

Qui est la clientèle visée?

Enfants de 0-17 ans en situation de vulnérabilité résidant sur le territoire de Mékinac.

À quoi serviront les dons récoltés ?

« Les dons recueillis serviront à 100 % à offrir des bourses aux jeunes dans le besoin jusqu'à concurrence d'un montant de 800 \$ par année/par enfant »

Cette bourse sera offerte selon certaines modalités:

- Cette somme permettra de payer notamment les frais d'inscriptions à des activités sportive, culturelle ou de loisir (incluant les activités parascolaires et le camp de jour);
- Les demandes devront obligatoirement être référées par des organismes qui assurent des suivis auprès des parents;
- Un contrat d'engagement et d'assiduité devra être complété par le parent;
- L'aide sera accordée selon la disponibilité des sommes de façon confidentielle;
- Les demandes seront soumises à un comité d'analyse composé de partenaires impliqués dans le projet.

Pourquoi soutenir ce projet?

En soutenant ce projet, vous contribuerez à :

- Offrir une chance égale à tous les enfants de Mékinac d'accéder et de réaliser un sport ou un loisir selon leurs intérêts et aspirations;
- Réunir les conditions facilitantes autour des enfants pour leur permettre de vivre des réussites dans les activités qu'ils souhaitent réaliser;
- Susciter l'engagement du parent et s'assurer qu'il obtienne un accompagnement pour s'impliquer à la hauteur de ses capacités;
- Renforcer le tissu social autour des enfants en situation de vulnérabilité en leur permettant de vivre des expériences enrichissantes et de tisser des liens avec d'autres adultes significatifs.

Comment contribuer?

Vous voulez permettre vous aussi aux enfants de Mékinac de pouvoir rêver grand ?

Pour faire un don par chèque :

Votre paiement devra être effectué par chèque au nom de la Maison des familles de Mékinac.

Pour faire un don par virement :

Vous pouvez effectuer votre don par virement interac, à l'aide des informations suivantes:

- Destinataire : info@mdfmekinac.org
- Question : Bourse
- Réponse : Mékinac

Un reçu de charité vous sera émis.

Il n'y a pas de petit don! Tous les montants, petits ou grands seront acceptés!

Pour plus d'informations sur les modalités de paiement:

Maison des familles de Mékinac
261 Rue du Moulin, Saint-Tite, QC G0X 3H0 (418) 365-4405
coordoprojets@mdfmekinac.org

Pour que nos
enfants
puissent rêver
grand

Pour plus d'informations:

Contactez Julie Robillard à la MRC de Mékinac
Coordonnatrice au développement socioéconomique et à la communauté
entrepreneuriale, responsable du FRR-volet 2

418 365-5151 poste 122
julie.robillard@mrcmekinac.com